

<http://www.oncfs.fr/spip.php?article1915>



Du tueur au restaurateur : démantèlement d'un vaste réseau de trafic de faune sauvage

- Espace Presse / Actualités -
Date de mise en ligne : jeudi 29 juin 2017

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Du tueur au restaurateur : démantèlement d'un vaste réseau de trafic de faune sauvage



Depuis de nombreux mois, une équipe d'une dizaine de personnes se livrait à des **actes récurrents de braconnage diurnes et nocturnes dans le massif forestier de Dreux (Eure et Loir)**.

Après de longues investigations, **le service départemental de l'ONCFS d'Eure et Loir est parvenu à recueillir suffisamment d'éléments (tirs de nuit, dépouilles d'animaux braconnés, témoignages) pour suspecter des faits délictuels de braconnage en réunion**. Le service a ainsi pu transmettre un renseignement judiciaire au Procureur de la République de Chartres.

Du tueur au restaurateur : démantèlement d'un vaste réseau de trafic de faune sauvage

Fort des éléments recueillis par l'ONCFS, le Procureur de la République a co-saisi la Gendarmerie Nationale (compagnie de Gendarmerie de Dreux) et l'ONCFS, afin qu'une enquête complémentaire minutieuse soit diligentée. Les éléments recueillis ont confirmé qu'il s'agissait bien d'un important réseau de braconnage dont certains protagonistes étaient connus des services de Police notamment pour diverses condamnations (agressions, braconnage). **Le réseau était bien organisé, certains des délinquants étaient chargés de tuer des animaux, un autre, boucher de profession, était chargé de découper la viande et enfin un restaurateur écoulait une partie de la viande braconnée.**



Objets saisis lors des perquisitions effectuées aux domiciles des différents suspects. copyright ONCFS

Avec l'accord du Procureur de la République de Chartres une opération interservices a été effectuée le 20 juin dernier. Au total, un peu plus de 90 gendarmes et 20 Inspecteurs de l'Environnement de l'ONCFS et 1 agent de la DDCSP ont participé à cette opération d'envergure. **Neuf perquisitions ont été simultanément effectuées dans les domiciles des différents suspects, avec pour objectif principal de trouver les preuves utiles et nécessaires à la manifestation de la vérité (venaison, trophées, armes ...).**

Les gendarmes et inspecteurs de l'Environnement de l'ONCFS ont découvert un véritable arsenal. **Au total, ont été saisis 23 armes longues (fusils et carabines de petits et gros calibres et certains avec modérateur de son) dont 3 qui étaient issus de cambriolages, 1 arme de poing (revolver), plus de 2000 munitions de différents calibres, plus de 120 kilos de viande de grands gibiers (cerfs, chevreuils, sanglier), des projecteurs portatifs, des cagoules, des jumelles et divers appareils de visée, des pièges photos automatiques, etc.** Tous les délinquants ont été placés en garde à vue et le 22 juin 2017, cinq d'entre eux ont été déférés au tribunal de Chartres et ont été placés sous contrôle judiciaire strict. De nombreuses infractions ont été relevées à leur rencontre (délit de

Du tueur au restaurateur : démantèlement d'un vaste réseau de trafic de faune sauvage

droits communs, infractions sanitaires, délit de braconnage). Ils seront jugés en décembre 2017 et ils encourrent pour les infractions de braconnage, une peine de 4 ans de prison et 60 000 euros d'amende.

Cette opération a pu être réalisée grâce à une excellente collaboration entre les services de l'ONCFS et de la Gendarmerie sous l'autorité de monsieur Rémi COUTIN, Procureur de la République de Chartres.